

DELSON EN ROUTE VERS UNE INTERDICTION DES SACS DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE POUR LES EMPLETTES

Delson, le 9 mai 2017 – La Ville de Delson annonce son intention d'adhérer à la démarche entreprise par la Communauté métropolitaine de Montréal et la MRC de Roussillon d'interdire, à partir du 22 avril 2018, Jour de la Terre, l'utilisation des sacs de plastique à usage unique pour les emplettes.

La lutte aux changements climatiques par la réduction des gaz à effet de serre est un combat mondial dans lequel la CMM est partie prenante. Le nouveau Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR), entré en vigueur au mois de janvier 2017, prévoit l'adoption, par les municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), d'un éventuel règlement interdisant l'utilisation de sacs de plastique à usage unique pour les emplettes.

La Ville de Delson encourage ses citoyens à persévérer dans l'utilisation des sacs réutilisables.

- 30 -

Pour de plus amples informations :
Service des communications
450 632-1050, poste 3500